

---

Lettre ouverte

## **Je vous écris... de Mayotte**

**A 10 000 km de Paris, à mi-chemin entre Madagascar et la côte africaine, près de 200 000 citoyens français vivent sur moins de 400 km<sup>2</sup>, dans deux îles principales dont la plus grande a la forme d'un hippocampe.**

Mayotte est entrée dans notre actualité au moment où... elle a failli en sortir. C'est en effet en 1974 que l'archipel des Comores, dont Mayotte fait alors partie, accède à l'indépendance. C'est aussi cette année-là qu'une grande partie de la population française entend, certainement pour la première fois, parler de Mayotte, seule île de l'archipel "de la lune" à refuser l'indépendance et à réclamer par référendum son maintien dans la République, un souhait confirmé par un nouveau référendum en 1976. Au début du vingt et unième siècle, le territoire est devenu collectivité départementale et en 2009, à l'issue d'un nouveau référendum dont l'issue ne fait pas de doute, il devrait devenir département.

## **Biodiversité d'une "caserne civile"**

Un département qui ne le cèdera pas en beauté et en richesses de la nature aux autres départements d'outre-mer, la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane, et toute proche, la Réunion. L'arrivée est déjà surprenante. Il est peu d'endroits où, à peine sorti de l'avion, il faille prendre un bateau pour se rendre à la destination principale. L'aéroport est en effet construit sur la "petite terre", un îlot minuscule qui abrite toutefois une piste capable d'accueillir tous les vols internationaux... dans la mesure où ils ne sont pas trop chargés en carburant. Venir de métropole ou y aller implique donc obligatoirement de faire escale à la Réunion. Débarqué sur la "grand terre" et une fois sorti de la "capitale" Mamoudzou, déjà fort encombrée, on est frappé par la richesse de l'environnement, terrestre et maritime. Certes, le paysage est moins tourmenté qu'à la Réunion, mais la découverte d'une flore et d'une faune exceptionnellement riches fait de ce territoire un véritable paradis pour les naturalistes : baobabs, tulipiers du Gabon, orchidées dont il existe plus de cinquante espèces... peuplent les forêts. Lémuriens, souvent très familiers, imposantes chauve-souris, plus de trente espèces résidentes d'oiseaux vous accueillent sur ces terres. Mais c'est sans doute le domaine maritime qui révèle le plus de bonheurs : une barrière corallienne de 157 km délimite un vaste lagon parsemé d'îlots, certains, tout de sable blanc, parfaitement circulaires et dont l'existence relève de la magie. Près de la côte, le lagon est sur plusieurs dizaines de kilomètres bordé par les mangroves, forêts dont les arbres ont les pieds dans l'eau de mer, providentielle défense naturelle contre la pollution et abri de nombreuses espèces. Un lagon peuplé d'espèces aussi médiatiques que menacées mais qui trouvent ici, pour l'instant, un havre protégé : tortues, dauphins, baleines à bosse qui, avant de partir pour les mers froides, apprennent les rudiments de la vie à leurs nouveaux-nés.

## **Une entreprise donquichottesque**

Mais parlons des hommes et des femmes, évidemment l'enjeu essentiel de l'entreprise que mène la République sur ce territoire. Une entreprise que les esprits forts et les pisse-vinaigre professionnels jugent absurde : absurde sur le plan international, l'ONU prohibant les découpages de pays accédant à l'indépendance ; absurde sur le plan humain et sur le plan économique.

Au plan international, si les Comores continuent de considérer comme nulle et non avenue l'appartenance de Mayotte à la communauté française, dans la pratique, une acceptation de fait est manifeste. Au plan humain, certains ne manqueront pas d'insinuer que l'attachement de la population à la France tient peut-être plus à des considérations financières que sentimentales. Enfin, au plan économique, Mayotte, avec un Pib par habitant qui n'atteint pas le sixième du Pib métropolitain sera, une fois départementalisée, éligible aux fonds structurels européens, ce qui suscite déjà l'irritation de certains pays nouvellement entrés dans l'Union.

Absurde entreprise ? Disons plutôt donquichottesque car la France n'avait, quoi qu'on prétende, aucun intérêt machiavélique à la sécession de Mayotte.

Donquichottesque car il faut assumer nos décisions, non seulement pour le département lui-même, mais aussi pour son environnement.

Sur Mayotte, il faut amener au niveau de développement métropolitain une population en croissance rapide. Celle-ci, dont la moitié ne parle pas encore français, a été multipliée par 4 depuis 1978, et cela - sans doute l'enjeu le plus important -, avec un vrai développement et non des doses massives de transferts métropolitains. Pour l'instant la collectivité, avec des administrations assurant 40 % de la valeur ajoutée, fait encore figure de "caserne civile". Une administration dont, soit dit en passant, les représentants que j'ai pu rencontrer m'ont paru extrêmement compétents et motivés. Le territoire ne couvre que 2 % de ses importations par des exportations. Le tourisme bien entendu est appelé à se développer, mais étant donné les richesses spécifiques de Mayotte, ce ne peut être qu'un tourisme ciblé et respectueux de l'environnement, donc le contraire du tourisme de masse. Les actions menées par les pouvoirs publics pour la protection des espaces terrestres et littoraux ainsi que de la faune et de la flore vont d'ailleurs dans ce sens. Les travaux publics ont également un bel avenir avec des infrastructures routières pour l'instant très inférieures aux besoins. De même, l'activité va se développer dans les secteurs des biens publics, l'eau, l'énergie, en espérant que dans ce domaine, et à l'exemple de la Réunion, l'on s'oriente vers une utilisation intensive d'une ressource naturelle inépuisable, le soleil.

### **Exemples inquiétants, encourageants**

Qu'il me soit permis d'insister sur quelques exemples inquiétants pour les uns, encourageants pour les autres. Inquiétante, l'évolution de la filière d'ylang-ylang, cette plante si utilisée en parfumerie, et dont j'ai visité une plantation parsemée de ces arbres aux formes torturées, une visite commentée par un technicien passionné par son métier, et pourtant déprimante car la cueillette manuelle, incontournable, coûtant dix fois plus cher que dans les environs, le produit, bien que d'une qualité reconnue exceptionnelle, semble appelé à disparaître sauf motivation et efforts à la hauteur. Encourageant en revanche, l'essor de l'aquaculture, domaine où, là encore, des entrepreneurs passionnés créent une véritable filière avec des emplois et des débouchés. Mais pour l'instant, que ces activités sont encore marginales !

Donquichottesque, l'entreprise de la France doit l'être également pour la région. Le Pib individuel mahorais, si en retard sur nos standards, n'en est pas moins dix fois supérieur à celui des contrées voisines, Madagascar et les Comores. La population d'origine comorienne a, en trente ans, été multipliée par 20. Elle représente désormais presque le quart de la démographie totale, 80 % étant en situation irrégulière. Cet îlot de relative richesse dans un océan de misère absolue exerce évidemment un effet d'aspiration qu'on ne résoudra pas seulement en interceptant les kwassa (une sur quatre paraît-il), ces barques surchargées qui, venant d'Anjouan, tentent d'aborder sur les côtes mahoraises. La France a évidemment contracté des devoirs en acceptant l'intégration de Mayotte dans la République, non celui d'"accueillir toute la misère du monde", mais de faire en sorte que le développement de Mayotte ne soit pas un facteur de déséquilibres, de drames humains et de conflits dans la région, mais ait des retombées positives pour les autres pays. Il y a là un champ d'expérimentation unique pour la politique d'aide aux développements locaux et à la fixation des populations. Des instances de coopération régionale se mettent en place dans ce but. Par ailleurs, c'est un avis très personnel, il me semble que la rigueur, de mise en métropole, contre l'immigration clandestine, doit prendre en compte ici les réalités locales, c'est-à-dire le fait que ces clandestins ne sont pas des étrangers mais des frères.

Après tout, il ne s'agit que d'intégrer quelques dizaines de milliers d'hommes et de femmes.

**Jean-Pierre Patat,**  
**conseiller scientifique au Centre d'études prospectives et d'informations internationale et à Thierry**  
**Apoteker Conseil**

© **Nouvel Economiste 2009**